



Coopérative des
Ambulanciers de la
Mauricie



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La FCPQ adresse ses félicitations à Christian Dubé pour sa nomination au poste de ministre de la Santé et des Services sociaux

Québec, le 20 octobre 2022 – À l'occasion du dévoilement de la composition du nouveau conseil des ministres du gouvernement du Québec, les membres de la Fédération des coopératives des paramédics du Québec félicitent Monsieur Christian Dubé pour son assermentation au poste de ministre de la Santé et des Services sociaux et l'assurent de leur collaboration dans un esprit d'ouverture pour améliorer l'ensemble des soins préhospitaliers d'urgence au Québec.

Fortes de leur aptitude à la collaboration, les coopératives de paramédics sont un leader de l'innovation et de l'optimisation des soins préhospitaliers d'urgence au Québec. À l'heure actuelle, elles développent des projets novateurs – paramédecine communautaire, soins avancés, etc. – en droite ligne avec les besoins de la population et qui apportent des solutions concrètes et prometteuses à certains enjeux d'accès aux soins de santé. Les coopératives de paramédics sont ainsi à l'avant-garde des futures transformations du système de la santé.

Par ailleurs, les paramédics du Québec réclament toujours d'être reconnus par un ordre professionnel. « Avec un ordre, les paramédics pourraient jouer un rôle plus important dans la satisfaction des services de santé en contribuant à diriger les patients vers les bonnes ressources, rappelle Philip Girouard, président de la Fédération des coopératives des paramédics du Québec (FCPQ). Nos membres, ajoute-t-il, sont formés dans la gestion de nombreuses situations et ils pourraient participer à la réduction de la pression sur le réseau de la santé. »

Le président de la FCPQ ajoute, de surcroît, espérer que la continuation du mandat de Monsieur Dubé au poste de ministre de la Santé et des Services sociaux permettra de faire évoluer favorablement les dossiers touchant aux paramédics du Québec.

Enfin, tous les membres de la Fédération des coopératives des paramédics du Québec veulent assurer le ministre Christian Dubé de leur entière coopération, et qu'ils sont pleinement dévoués à la prestation de services professionnels de qualité aux citoyens.





Coopérative des
Ambulanciers de la
Mauricie



Coopérative des Paramédics
du Grand-Portage
RIVIÈRE-DU-LOUP



COOPÉRATIVE
DES PARAMÉDICS
DE L'OUTAOUAIS



Coopérative de travailleurs
d'Ambulance de l'Estrie
SERVICE PARAMÉDICAL



CTAQ
COOPÉRATIVE DES TECHNICIENS
AMBULANCIERS DU QUÉBEC



UBF

Les coopératives de paramédics au Québec : un modèle de succès

Les coopératives de paramédics emploient 1 500 paramédics membres et membres auxiliaires travailleuses et travailleurs. Elles dispensent plus de 200 000 transports annuellement, soit 37 % de l'ensemble des transports préhospitaliers au Québec. Elles desservent plus de 3 millions de Québécois.

— 30 —

Source :

Nicolas André Carette
Conseiller en Affaires publiques
et communications
418 622-1001, poste 252

Information :

J. Benoit Caron
Directeur général
418 717-8882